

Régiment Royal Suédois au Comte de Lieven, qui est venu lui annoncer la révolution arrivée & effectuée en *Suède*; ce qui paroît avoir été bien prévu en Cour, & y donne beaucoup de satisfaction. Le partage que les trois Cours de *Vienne*, de *Petersbourg* & de *Berlin* se sont fait en *Pologne*, semble occuper pour quelque chose le Ministère de France. Quoiqu'il s'en présente, il a occasionné le départ pour leur Patrie de nombre de Seigneurs Polonois, qui étoient venu faire leur résidence à *Paris*, & qui avant leur départ avoient reçu le dénombrement des Provinces qui sont entrées dans ce partage, tel que nous l'avons marqué dans l'article de *Pologne* pour ce qui en revient à l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, & ce qu'en reçoit le Roi de Prusse. Mais n'ayant pas rapporté ce qui en tombe à la *Russie*, nous le ferons ici, quoique hors de place.

Ajoute pour
l'article de
Pologne.

Ces nouvelles acquisitions pour la *Russie* sont la *Livonie-Polonoise*, toute la partie du Palatinat de *Polock* à la droite de la *Dwina*; toute l'ancienne Principauté de *Witepsk*; de-là la nouvelle frontière s'avance vers *Bohr* en renfermant *Orsa* jusqu'à *Rzewica*, où passant le *Dnieper*, elle s'avance jusqu'à la rivière *Druz* & rejoint celle d'*Ula* qui se jette dans la *Dwina*. Tous les habitans de ces Districts, qu'on doit remarquer dans la Carte du Pays, doivent faire hommage, dans le mois de Novembre, à l'Impératrice de *Russie* & à son Successeur le Grand-Duc. Les Tribunaux sont conservés sur l'ancien pied. L'on pourra appeler de leurs décisions à celui de *Polock* pour la partie orientale de ces nouvelles Provinces & à celui de *Mobilow* pour la partie occidentale. Il est dit dans ce partage, que l'on n'augmentera